

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'HERIMONCOURT

Commune de SELONCOURT 25230

EXTRAIT
du registre des délibérations
du Conseil Municipal

DCM20141209.8	<p>Séance du 09 décembre 2014 à 18h30</p> <p>L'an deux mille quatorze le neuf pour la session ordinaire du mois de décembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie de Seloncourt - Salle des mariages - après convocation légale, sous la Présidence de Madame THARIN Irène, MAIRE</p>
NOTA	Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 10 décembre 2014 que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 1 ^{er} décembre 2014 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9, du Code Général des Collectivités Territoriales Le Maire
<u>Etaient présents</u> <u>Etaient excusés ayant donné procuration</u>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.	

OBJET : PROMOTION INTERNE – CREATION DE POSTES

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que :

Suite à l'inscription de deux adjoints administratifs sur la liste d'aptitude de rédacteur territorial au titre de la promotion interne, il convient de créer :

- Deux postes de Rédacteurs territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2015.

La Commission du Personnel, réunie le 24 novembre 2014, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Madame le Maire entendu, **à/par**.....

- Approuve la création de deux postes de rédacteurs territoriaux à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2015 ;
- Autorise Madame le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget.
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Seloncourt, le 9 décembre 2014
Le Maire
Irène THARIN